

ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSICIENS

Romont, date du timbre postal

ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 3 DECEMBRE 1988

TRACTANDA :

1. Appel des sociétés et désignation des scrupulateurs.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire.
3. Rapport du président.
4. Rapport de la commission de musique.
5. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation des comptes.
6. Fixation de la cotisation annuelle.
7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la section vérificatrice des comptes.
8. Admissions et démissions, exclusions.
9. Election du Président et du comité.
10. Rapport de la fête cantonale 1988 à Vuisternens-dt-Rmt.
11. Fixation du lieu et de la date de la fête de 1990.
12. Informations sur le camp musical 1989.
13. Propositions des sections (à adresser par écrit au président).
14. Divers.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Le comité.

Il est 14h05 lorsque le président ouvre cette assemblée annuelle; Il salut la présence de notre président d'honneur Mr. Barbey, des membres d'honneurs, des représentants de la presse ainsi que d'une délégation du comité d'organisation de la dernière fête cantonale des cadets. Il excuse l'absence de Messieurs Rohrbasser et Verdon qui ont été retenus, ainsi que Mr. J.Clément.

Le secrétaire fait l'appel des sociétés; les sociétés de Riaz et d'Echarlens manquent.

Le président nomme ensuite comme scrupulateur Mr. Chammartin d'Orsonnens et Mlle Marcello de Broc.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1987, qui est approuvé à l'unanimité par les délégués.

3. Rapport du président

Dans son 8em rapport, le président nous retrace les activités de 1988 soit: - le Camp musical, pour lequel il remercie l'intendance pour son effort permanent de satisfaire ainsi que la commission de musique pour son organisation. /
- la 9ème fête cantonale des Cadets à Vuisternens (qui coïncidait entre autre au 15em anniversaire de l'association) et remercie le comité d'organisation pour son travail en soulignant quand même les petites imperfections du repas de midi, mais en relevant leur audace de ne pas avoir encaissé d'entrée.

Mr. Cornu nous fait part ensuite de sa décision, après 13 ans de présence au comité, de ne plus vouloir renouveler son contract; mais il s'engage à terminer les tâches commencées, soit les souscriptions, pour ne pas laisser un trop lourd fardeau au nouveau président. Il remercie par la même occasion les autres membres sortants soit :

Mr. Wicht pour 10 ans d'activité
Mr. Pugin pour 6 ans d'activité
Mr. Fasel pour 4 ans d'activité.

Il remercie également le rescapé, Mr. Charly Grandjean, d'avoir accepté un nouveau mandat, et termine son rapport sur ces mots:

V I V E L E S C A D E T S E T L ' A S S O C I A T I O N

4. Rapport de la commission de musique :

Mr. Maillard nous informe dans son rapport que 107 cadets étaient présents lors du camp musical de Bulle-Vaulruz et relève les avantages que les locaux de l'ESG ont apportés à l'organisation de cette semaine musicale qui était basée sur les thèmes suivants:

- théorie musicale
- technique et maîtrise de l'instrument
- répertoire et préparation du concert
- histoire de la musique

Il doit malheureusement faire remarquer que lors d'un sondage fait auprès des cadets quand à savoir qui avait passé un test d'aptitude pour l'inscription au camp, 59 ont répondu par non et 32 par oui; il fait remarquer sa grande déception auprès des responsables des sections, de même en ce qui concerne les inscriptions.

Mr. Maillard remercie la société de Vuisternens devant Romont qui a su organiser une fête de la musique et de l'amitié, malgré quelques problèmes d'intendance.

Ses remerciements vont également au comité de l'association pour son travail tout au long de l'année.

5. Rapport du caissier :

Mr Pugin nous donne un résumé des comptes du camp de Bulle ainsi que des comptes de l'association. De ceux-ci résulte un bilan de 1296,75 Fr d'où une diminution de l'avoir de 334,15 Fr.

Mr. Mornod atteste de la part des vérificateurs l'exactitude et la confirmité des comptes; il en remercie le caissier et demande à l'assemblée de les approuver par main levée.

Le caissier remercie encore les sections qui ont pour la plupart réglé les inscriptions avant le camp.

6. Cotisation :

L'assemblée accepte unanimement la proposition du comité de laisser la cotisation annuelle à 20.- Fr.

7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée :

La société de Cottens se propose d'inviter les délégués dans ses murs, ce qui est applaudi par les autres délégués.

8. Admission, démission, exclusion.

Aucuns des thèmes n'est abordé.

9. Election du président et du comité

Le président relève une petite erreur du tractanda par rapport aux statuts et ajoute au point 9 l'élection de la commission de musique.

L'effectif restant se monte à un membre plus les 2 membres adjoints nommés l'an passé.

Le comité propose au poste de président Mr. Richard Tarrès qui a fait ses armes comme cadet, ensuite comme trompette militaire et qui est maintenant étudiant à l'Université. C'est par applaudissements que l'assemblée manifeste son approbation.

Les propositions pour les nouveaux membres du comité sont les suivantes :

- Pour la Gruyère, Mlle Laurence Pugin au poste de secrétaire qui remplace Mr. Pugin
- Pour la Sarine, Mr Pierre Kolly, qui remplace Mr. Wicht
- Pour la Veveyse, Mr. Charly Grandjean restant
- Pour la Glâne, Mr. Claude Castella (membre adjoint depuis 1987) qui remplace Mr. Fasel

Le président remercie ensuite la commission de musique qui accepte à l'unanimité de renouveler son mandat.

Mr. Tarrès, nouveau président, remercie sincèrement l'assemblée. Il remercie le président sortant pour les treize années qu'il a consacrées à l'association, et fait remarquer que durant cette période, 1980 à 1988, le nombre de sociétés est passé de 11 à 19.

Mr. Cornu remercie son successeur pour les éloges qui lui ont été adressées; il remercie également tous les membres du comité qui l'ont appuyé durant ces mandats. Il souligne que ce n'est qu'avec le soutien des sociétés, qu'un comité peut arriver à ses buts.

10. Rapport de la fête cantonale

C'est d'une manière très poétique que Mr. Mornod prend la parole pour souhaiter à toutes les sociétés présentes la bienvenue à Vuisternens-dt-Romont et saluer le comité d'organisation.

Mr. Mornod fait remarquer dans son rapport que la réussite d'une fête n'est pas seulement l'affaire de quelques personnes mais de toute une population soit environ 340 personnes.

Leur but était d'organiser une fête simple basée sur la rencontre; 'malheureusement' le résultat a dépassé leur prévisions; selon les préinscriptions, environ 443 cadets et accompagnants étaient attendus; lors de la fête, ce ne sont pas moins de 514 cadets et 200 accompagnants qui étaient présents et cela dans une cantine de 1000 places. Ce n'est donc pas sans raisons qu'il a fallu rajouter des tables partout où la place le permettait et que les marmites ne sont plus arrivées à suivre la demande. Malgré tous ces soucis cette fête a laissé un bénéfice, sans entrée, de 40'117,45 Fr.

Mr. Mornod termine en remerciant tout le monde pour sa collaboration.

11. Fête cantonale 1990

Malgré un relever de sa boîte à lettre juste avant l'assemblée, le président informe l'assemblée qu'aucune candidature ne lui est parvenue. Il cite encore une fois les résultats de Vuisternens pour stimuler les sociétés présentes à ce décider.

Le représentant de l'Ensemble des Jeunes de la Rive Droite nous fait remarquer que 1990 est déjà l'année de la fête cantonale des musiques fribourgeoises et demande s'il ne serait pas bienvenant de déplacer la fête des cadets à 1991.

Mr. le président demande son point de vue à Mr. Raemy qui trouve que les deux fêtes trop rapprochées en 1990 seraient une surcharge pour certains cadets (enfants) qui jouent également avec les actifs et appuie la proposition de commuter sur les années impaires. Il profite de ce qu'il a la parole pour dire aux représentants de la presse l'opinion qu'il a sur leur façon de soutenir la musique.

Mr. Cornu nous fait remarquer que si l'on décide de commuter sur les années impaires, on se retrouvera en 1995 au même point.

Proposition est alors faite d'organiser la fête en juin 1990.

Les sociétés de Neyruz et de Cottens prennent l'option et s'engagent à donner leur réponse d'ici à la fin janvier ou il sera convoquée une assemblée extraordinaire ci besoin est.

12. Information sur le camp 1989

Les démarches concernant le camp de musique sont cette année déjà bien en avance et Mr. Cornu informe l'assemblée que celui-ci se déroulera, grâce à la bonne compréhension de Mr. Levrat, à l'Ecole secondaire de la Glâne pour ce qui est des cours. L'Aula étant quand à lui trop petit pour le concert final, celui-ci aura lieu à la salle de sport de la place d'arme de Drogne. Pendant la durée de ce camp les cadets logeront dans les nouveaux abris P.C. de la ville de Romont aux quartiers des Chavannes. Il remercie pour cela la commune de Romont. Mr. Maillard, responsable de la commission de musique, envisage quand à lui de former éventuellement 2 groupes de manière à mieux équilibrer les niveaux, certains cadets s'étant plein de ne pas apprendre suffisamment.

13. Proposition des sociétés

14. Divers

Mr. Barbey remercie Mr. Cornu qui a su donner le coup de fouet nécessaire pour faire vivre et progresser l'association; il remercie et encourage Mr. Tarrès pour la reprise de la présidence et souhaite que les prochaines fêtes soient aussi belles que celle de Vuisternens-devant-Romont.

Mr. Tarrès propose en tant que nouveau président, de nommer Mr. Cornu second président d'honneur ainsi que les membres sortants, soit messieurs Wicht, Pugin et Fasel, comme membres d'honneur.

L'assemblée accepte ces propositions par acclamation.

Il est 15H40 lorsque Mr. Cornu clos cette assemblée.

le secrétaire

le président

Monsieur le Président d'Honneur

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

J'ai l'honneur de vous présenter mon 8ème rapport de Président de l'-ACFCM-
L'année écoulée fut riche en événement et marquée spécialement par la fête
cantonale qui s'est déroulée à Vuisternens-dvt-Romont.

Notre activité a débutée par l'organisation la semaine après Pâques du camp
musical qui s'est déroulé à Bulle à l'ES de la Gruyère pour la partie ensei-
gnement et le repas de midi et à Vaulruz au Château pour le logement et les
repas du matin et du soir. ~~avec~~ Un transport a été organisé chaque matin et
soir avec la collaboration des GFM, qu~~e~~ je remercie au nom du comité et de la
Commission de musique pour le geste qu'ils ont eu à notre égard. Cette organi-
sation a pu se dérouler dans des conditions idéales grâce à la compréhension
et la collaboration étroite que nous avons entretenue avec M. Delley, Directeur
de l'ES de la Gruyère, sans qui nous ~~n'aurions~~ n'aurions pas pu organiser, ceci
pour la deuxième année consécutive, l'enseignement dans des locaux qui cor-
respondaient exactement à nos besoins. Merci donc M. Delley pour votre géné-
rosité et votre appui à ~~la~~ l'enseignement de la musique aux jeunes de notre
Canton. Dans le cadre de cette organisation il est fait appel à des personnes
pour l'enseignement et pour l'intendance qui répondent bénévolement à cet
engagement. Je leur adresse encore mes vifs remerciements pour leur partici-
pation à la réussite de nos camps et je voudrais remercier spécialement des
personnes qui participent depuis le 1er camp déjà et nous ont permis d'assurer
l'intendance de ¹⁰ ~~ces~~ camps, il s'agit de MM. Cécile Clément, Georgette Oberson
et de son époux M. Gaston Oberson, à qui je réitère mes remerciements et toute
ma gratitude. Ces trois personnes sont d'ailleurs membres d'honneur de notre
association à juste titre. ^(*) En ce qui concerne le déroulement du camp, M. Maillard
Président de la commission de musique, nous en fera part dans son rapport tout
à l'heure. Je tiens à remercier la commission de musique et mes collègues du
comité pour le travail considérable qu'ils ont fournis pour l'organisation
de ce camp.

L'autre point fort de cette année fut le déroulement de la fête cantonale des
cadets à Vuisternens-dvt-Romont. Cette fête qui s'est déroulée sur deux jours
pour nos cadets a été remarquable de par son organisation et par le couleur
qu'on a bien voulu lui donner. En effet le village accueillait ces corps de
cadets dans une ambiance bon enfant, décoré par des éléments qui s'identifiaient
à la jeunesse. Merci au comité d'organisation de Vuisternens-dvt-Romont qui a
mis tout en oeuvre pour accueillir avec panache cette 9ème fête cantonale des
cadets ~~musiciens~~ musiciens. Votre organisation n'a fait l'objet d'aucune remarque
si ce n'est quelques petites imperfections quant au repas servi le dimanche
à midi, mais nous aurons le loisir tout à l'heure de discuter sur le déroule-
ment de cette fête au point 10 du tractanda de la présente assemblée.

Le comité cantonale et la commission de musique vous remercie M. Le Président, Mmes Mlles et MM les membres du comité d'organisation pour votre dévouement et le travail accompli et soyez persuadé que nous garderons un inoubliable souvenir de cette belle fête.

Par votre audace de ne pas encaisser d'entrée vous avez ouvert une grêche réjouissante pour l'organisation d'une prochaine fête. et encouragez par la même la prochaine société organisatrice. Avec une structure modeste, vous avez su en ~~tirer~~ tirer partie au maximum, ce qui est tout à votre honneur.

Cette 9ème fête cantonale des cadets coïncidait avec le 15ème anniversaire de notre association qui vit le jour le samedi 20 janvier 1973 au Café de l'Harmonie à Romont. Le président fut nommé en la personne de Paul Barbey, actuel président d'Honneur de notre association, qui eu l'idée en 1972 d'organiser la première rencontre de cadets à Romont où participèrent 7 corps de Cadets de notre canton.

En 1975, à la suite de la démission de 2 membres du comité, votre serviteur entra au sein du comité et j'occupai le poste de secrétaire sous la présidence de Paul Barbey jusqu'en 1980, date à laquelle M. Barbey désira se retirer de la tête de l'association lors de l'assemblée des délégués de Châtonnaye. Depuis 1980 donc j'assume la présidence de notre association, au sein de laquelle j'ai connu une satisfaction immense de collaborer durant toutes ces années avec mes collègues des comités successifs et des commissions de musique ainsi qu'avec les dirigeants des ~~corps~~ corps de cadets. Si l'on fait l'addition de ces années cela représente 13 années de service pour le bien de la musique instrumentale des jeunes de notre canton. Cette année étant une année statutaire pour notre association où nous devons réélire le comité, je ne désire plus briguer un nouveau mandat de Président afin de laisser la place à des forces nouvelles, étant entendu que je reste à disposition du nouveau Président et comité pour le cas échéant rendre quelques services. Je voudrais remercier, les dirigeants, président directeurs des corps de cadets ainsi que les parents des cadets pour la confiance qu'il nous ont témoignée durant toutes ces années à nous confier leurs enfants lors des camps musicaux et vous invite Mme et MM à reporter cette confiance sur le nouveau Président et comité qui sera désigné tout à l'heure. Permettez - moi malgré leur absence à cette assemblée de remercier mon épouse et mes enfants qui m'ont permis d'exercer cette fonction de président durant ces nombreuses années et qui ont supporté mes absences avec beaucoup de compréhension.

L'année dernière, nous vous avons proposé d'élire 2 nouveaux membres au comité en prévision de changement qui se produirait cette année au sein du comité. En effet 3 membres du comité ne désirent plus se représenter, estimant que le temps est venu de laisser également de nouvelles forces reprendre la direction de notre association. Les démissionnaires sont les personnes suivantes; M. René Wicht * Vice-président cantonale, François Fasel, Secrétaire, * et Michel Eugin, Caissier. *

Ces trois membres du comité ont oeuvré sans compter pour le bien de notre association et leur collaboration fut d'une grande valeur, merci de tout coeur chers amis de ~~votre~~ ^{l'}étant d'esprit qu'à vous avez fait régner au sein de notre comité durant toutes ces années. Leur dévouement valent bien qu'on les applaudissent. Au rescapé du comité, M. Charly Grandjean, je dit également mes remerciements et le félicite d'accepter un nouveau mandat dans le comité cantonal.

En terminant ce rapport, j'adresse nos remerciements à la presse fribourgeoise pour les échos qu'ils font paraître dans leur journaux sur l'activité de nos cadets .

Je souhaite bon vent au nouveau comité et formule mes voeux les plus chers pour l'avenir de notre association à ~~qui nous avons laissé un certain nombre de~~
~~temps de notre vie.~~

Que vive les cadets et l'Association cantonale fribourgeoise des cadets musiciens

Merci de votre attention.

René Wicht :

○ François Fasel :

Michel Pugin :